

Compte rendu de la réunion publique du Conseil Municipal de HAUTEFORT-SAINT AGNAN
Le Lundi 19 juillet 2010 à 20h30, Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville.

Membres présents : Yves MOREAU, Jean-Louis PUJOLS, Nadine ELOI, Paul-Emmanuel MOULIN, Philippe MOUSSEULT, Josette LAGORCE, Sylvette FORT, Denise BOISSET, Nadia HISSIER, Danielle GRANDCOIN, David CHABASSIER, Camille DUBOIS, Albert POUMEAUD, Jean-Bernard DESMAISON,
Absents : Michèle RAVALAIS,
Public : néant
Secrétaire administrative : Sandrine DELTEIL
Secrétaire de séance : Jean-Louis PUJOLS

C'est la dernière réunion de l'été avant les vacances des uns et des autres.

Une discussion s'ouvre, sous la Présidence de Yves MOREAU, Maire, tenant à souligner la réussite de l'inauguration de l'Hôtel de Ville le 3 juillet dernier. En effet, ce sont plus de 1000 personnes qui ont assisté à la coupure du ruban « bleu blanc rouge » et de la découverte de la plaque « Hôtel de Ville » mise en place.

Les discours ont rassemblé aussi plus de 1000 personnes. Quant au repas, il s'est poursuivi jusqu'au soir au feu d'artifice qui a été une réussite également. On ne peut omettre de citer la Banda « Los Gaujos » qui a animé remarquablement la journée d'une façon festive et entraînante. Remerciements et bravos sont adressés à tous ceux qui ont participé à cette organisation qui restera gravée dans les mémoires des présents comme un grand moment des fêtes à Hautefort.

- **Les travaux en cours :** deux agents ont quitté le service communal. Tous les deux ont trouvé un emploi dans des entreprises de la région. On ne peut que se féliciter de leur embauche et leur souhaiter de réussir dans leur nouveau travail. Ils devraient être remplacés sans tarder.
- **Aménagement du bourg de Hautefort :** les appels d'offres ont été lancés. L'ouverture des plis va avoir lieu dans la semaine qui suit. Le montant définitif des travaux sera alors connu précisément.
- **Les Récré familiales :** pas de délibération, cela revient à la compétence de la CCPH(CIAS).
- **Groupe scolaire :** l'initiation théâtrale organisée par l'association RALPH, s'est déroulée pendant l'année scolaire. Il est décidé, à l'unanimité, de régler à celle-ci 8 Euros par enfant (50 environ) pour le service rendu.
- **Zone d'Activité des Broussilloux :** 2 projets sont à l'étude.
 - L'un par un artisan qui souhaite édifier un bâtiment sur un terrain de 3.000 m² en délocalisant son entreprise.
 - L'autre par la commune : nous en avons déjà parlé. Un projet de bâtiment couvert en photovoltaïque qui permettrait plusieurs choses. En effet, nous sommes souvent sollicités par des entreprises qui sont à la recherche de stockage, ou de bâtiment pour y installer une activité, etc. Cela s'est produit à plusieurs reprises sans pouvoir répondre affirmativement. L'opportunité qui s'offre à nous est de construire un bâtiment(ou plusieurs) de 2.000 m² et de le couvrir en photovoltaïque. Ce qui fait un investissement prêt à louer et qui ne grèverait pas les finances communales. On peut évaluer les choses de cette façon :
 - ✚ Un bâtiment nu est construit pour 68 x 32,70 m soit 2.223,60 m²
 - ✚ Le toit est en photovoltaïque, donc vente d'électricité avec contrat sur 20 ans avec EDF,
 - ✚ Une assurance est souscrite qui couvre les risques sur les panneaux,

INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
Construction du bâtiment évalué à 1.100.000,00 Euros	Emprunt qui couvre l'intégralité de l'opération : 1.100.000,00 Euros

Le coût du bâtiment est une évaluation par rapport aux pratiques actuelles. Il serait nu et loué en l'état charge au locataire d'aménager à sa guise et selon un cahier de charges qui sera établi alors.

L'emprunt est calculé selon un taux actuel. A renégocier au jour de l'investissement.

FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
Annuité emprunt : 110.000 €	Vente kW : 174.000,00 €
	Location du bâtiment : 1,5 € le m ² soit 40.000,00 €

On peut remarquer un gain financier important, surtout si le bâtiment est loué en permanence.

Ce projet permet de participer ainsi à la production d'électricité propre, d'avoir un bon plan financier et aussi de pouvoir répondre à des demandes qui risquent de se multiplier dès que le bâtiment sera édifié. Des créations d'emploi peuvent être envisagées bien évidemment.

On peut noter que l'ensoleillement en Dordogne est de 1.150 heures par an ce qui en fait département propice à ce genre d'investissement.

Projet voté et accepté à l'unanimité.

- **Le recensement :** les premiers éléments portés à notre connaissance donnent une population de 1.073 habitants. Les détails seront donnés prochainement.
- **Ancienne Gendarmerie :** 3 entreprises ont été contactées pour pourvoir au remplacement des ouvertures du bâtiment « Allée de Blacé ».C'est l'entreprise Vedrenne-Bertrand pour un devis de 17.800,00 Euros ht. Travaux réalisés en septembre.
- **SMECTOM :** une visite du Directeur avec le Maire et Nadine ELOI a eu lieu sur la commune. Des problèmes à régler mais surtout une attente envers la population qui doit être respectueuse des sites et surtout faire le tri sélectif.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 23 h 30.